

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dix-neuvième année - N° 5786 - Mercredi 7 décembre 2022 - Prix : 10 DA

Foot/ Algérie

Décès de l'ancien président de la LFP Mahfoud Kerbadj

Page 16

Abderrahmane Hadeff, expert en économie :

«L'Algérie passe d'un simple marché à un pays d'investissement»

Page 3

Que veulent donc les Russes, se retrancher ou repartir à l'offensive ?

Par Mohamed Habili

Aucune négociation n'étant en vue dans la guerre en Ukraine, ni entre Kiev et Moscou, ni entre Moscou et Washington, les Européens ne comptant à peu près pour rien dans cette affaire, le bon sens commande ou recommande de se placer dans l'immédiat non pas dans la perspective d'une désescalade mais au contraire d'une escalade particulièrement intense, sans exclure l'éventualité d'une offensive comme les Russes n'en ont pas encore lancée jusque-là. Les attaques au drone effectuées avant-hier par l'armée ukrainienne sur des bases aériennes situées dans la profondeur russe, mais que les Russes ont dit avoir interceptées, tout en reconnaissant des morts et des blessés, à l'évidence ne sont pas faites pour inciter à penser le contraire. En fait, si les Russes ont attendu l'arrivée de l'hiver pour s'attaquer aux infrastructures énergétiques ukrainiennes, ce ne peut être que dans l'intention de tirer tout le parti possible de cette saison et de ses rigueurs. Cela veut dire que leur but n'est pas de paralyser l'Ukraine et de faire souffrir de froid sa population, ce qui serait pure méchanceté de leur part, mais de préparer le terrain à une offensive dont probablement seuls leurs chefs connaissent pour le moment les tenants et les aboutissants.

Suite en page 3

Le wali de Mostaganem à la rencontre sur l'investissement

«Encourager et accompagner les investisseurs, une priorité»

● Saïda Neghza au sujet du climat des affaires : «Le Président Tebboune a rendu la confiance aux investisseurs locaux et étrangers»



Ph/E. Soraya/J. A.

La présidente de la CGEA, Saïda Neghza, a tenu, hier, à remercier le président de la République pour ses efforts à rendre l'investissement accessible à tout le monde en créant un climat propice et en instaurant la confiance et la sécurité pour les investisseurs locaux et étrangers.

Page 2

Réunion ministérielle avec la participation de 35 pays africains

Start-up : nouveaux mécanismes pour une coopération de haut niveau

Page 3

Festival international du cinéma d'Alger

«Limbo» met la lumière sur les réfugiés syriens en Europe

Page 7

Le wali de Mostaganem à la rencontre sur l'investissement

«Encourager et accompagner les investisseurs, une priorité»

■ La présidente de la CGEA, Saïda Neghza, a tenu, hier, à remercier le président de la République pour ses efforts à rendre l'investissement accessible à tout le monde en créant un climat propice et en instaurant la confiance et la sécurité pour les investisseurs locaux et étrangers.



Ph/E. Soraya/J. A.

Par Louisa A. R.

La cheffe de la CGEA a surtout insisté sur l'avènement d'une nouvelle ère en matière d'investissement, loin des contraintes bureaucratiques qui entravent l'investissement étranger et local. Selon la présidente de la CGEA, «le président a rendu la confiance et la sécurité aux investisseurs dans leur pays», s'est-elle félicitée. «Je tiens à remercier le Président Tebboune pour la confiance qu'il a instaurée dans le domaine des affaires et à rendre l'investissement accessible à tout le monde», a-t-elle déclaré en marge de la rencontre régionale sur l'investissement, tenue à Mostaganem. Elle a indiqué que le nouveau code de l'investissement répond aux aspirations des porteurs de projets qui souhaitent contribuer au développement du pays. «Les investisseurs sont satisfaits des dispositions de la nouvelle loi sur l'investissement. À travers cette loi, le Président a valorisé les investisseurs et leur a rendu la confiance». De son côté, le wali de Mostaganem, Aïssa Boulahia, lors de cette rencontre régionale sur l'investissement, a indiqué que les dispositions de la nouvelle loi sur l'investissement traduisent une forte volonté du président de la République d'instaurer un climat d'affaires incitant à l'investissement local, à lever les obstacles et à encourager

la production locale. Lors de son discours d'ouverture, le wali a déclaré que le développement de l'investissement est une priorité du Président qui a donné des instructions fermes afin d'encourager l'investissement local, relever le défi et mettre une barrière aux obstacles et encourager la production locale à travers la promulgation de la nouvelle loi sur l'investissement.

«La wilaya de Mostaganem

draine des investisseurs grâce à son emplacement stratégique. Notre stratégie est d'encourager et d'accompagner les investisseurs locaux. C'est notre priorité», a estimé Aïssa Boulahia, soulignant que cette rencontre régionale vise à mettre en place un plan pour bénéficier des facilitations dans la loi de l'investissement. Le wali a également rappelé que la mise en service du guichet unique s'inscrit dans le

but de lever toutes les contraintes administratives auxquelles sont confrontés les investisseurs, de mettre fin à la bureaucratie et de faciliter l'opération de retrait des documents, notamment les autorisations. «Le guichet unique procède de manière quotidienne au suivi des différents dossiers et au traitement des demandes des investisseurs déposées au niveau des directions et différents ser-

vices, en un temps réduit», a-t-il souligné. Les dispositions générales de la nouvelle loi sur l'investissement et les aspects liés aux mesures d'encouragement et d'incitation qui y sont contenues ainsi que les garanties assurées aux investisseurs en plus du cadre juridique, ont été passés en revue hier, lors de cette rencontre qui a réuni des responsables et des porteurs de projets. L. A. R.

En raison de la hausse des dépenses

La CNR connaît un déficit de 376 milliards DA

La Caisse nationale des retraites (CNR) connaît un déficit abyssal. Selon son directeur général, Djaafar Abdeli, la Caisse a enregistré un grand déficit structurel en 2022, ayant affecté ses équilibres, en raison d'une hausse de 9 % des dépenses comparativement aux rentrées qui étaient maigres, de l'ordre de 3 %. Cela a conduit à l'intervention du Trésor public l'année en cours, pour réduire le déficit financier à 376 milliards DA, a-t-il souligné.

Le DG de la CNR, auditionné par la Commission de la santé, des affaires sociales, du travail et de la formation professionnelle de l'APN, a expliqué cette situation par la baisse du nombre d'adhérents à la sécurité sociale et une hausse du nombre des retraités et des montants des

pensions, en plus de la faiblesse de la croissance des revenus, notamment entre 2013 et 2021.

M. Abdeli a indiqué que la CNR a commencé à connaître des déficits financiers successifs depuis 2013, notamment suite à la baisse du nombre des cotisants pour un seul retraité, le nombre de bénéficiaires ayant augmenté de deux millions en 2010 à plus de trois millions en 2022, soit une hausse de 46 %.

Le DG de la Caisse nationale des retraites a indiqué que le système de retraite en Algérie concerne les hommes ayant atteint l'âge de 60 ans et les femmes à l'âge de 55 ans pour une période d'activité minimale de 15 ans. La CNR, a-t-il déclaré, dispose d'une Direction générale au niveau de la capitale, 61 agences dont quatre à

Alger, trois centres régionaux d'archives, 10 centres régionaux de comptabilité et 227 centres d'accueil et d'orientation. Elle dispose également de 20 agences locales de première catégorie, dont 14 agences locales gérant plus de 20 000 retraités, classées au deuxième degré.

Lors des débats, plusieurs préoccupations ont été exprimées par les députés, liées notamment à la retraite anticipée. Un représentant du peuple s'est interrogé sur le fait que certains retraités touchent une pension de 16 000 DA après plusieurs années de travail et de cotisation. D'autres députés ont insisté sur la nécessité d'alléger les documents demandés aux retraités en utilisant des documents uniques pour leur

faciliter la tâche. Les membres de l'APN ont, par ailleurs, insisté sur la nécessité pour la CNR de sortir du déficit financier entrant dans le domaine de l'investissement, dans des secteurs tels que l'agriculture, l'industrie, etc., afin de réaliser des bénéfices. Ils ont tenu également à demander une meilleure prise en charge des retraités au niveau des bureaux de poste, comme ils se sont interrogés sur la possibilité de comptabiliser dans la retraite les années de travail passées dans le cadre de l'insertion professionnelle. Ils ont exhorté à la coordination entre les différentes Caisses dans le traitement du parcours des retraités, tout en obligeant le secteur privé à déclarer les montants de ses assurés.

Massi Salami

Abderrahmane Hadeff, expert en économie :

«L'Algérie passe d'un simple marché à un pays d'investissement»

■ «Après deux années de réformes et de révision du cadre législatif, l'Algérie est en phase de passer d'un simple marché à un pays d'investissement et de production», a affirmé, hier, l'expert en économie Abderrahmane Hadeff.

Par Thinhinane Khouchi

Énumérant les réalisations ambitieuses et les perspectives prometteuses pour le développement de l'économie nationale, l'expert en économie Abderrahmane Hadeff a indiqué, hier, sur les ondes de la Chaîne 3 de la Radio nationale, que «l'Algérie a procédé, durant les deux dernières années, à des réformes et des révisions du cadre législatif. Aujourd'hui, on passe à l'étape de la mise en œuvre». Il a ajouté que «les maîtres-mots décrivant la nouvelle loi de l'investissement sont "libérer l'esprit d'initiative, amélioration du climat des affaires en Algérie, assurer la transparence, faciliter le cadre de l'investissement, la célérité, l'efficacité et la pérennité, la criminalisation de toutes formes d'entraves ou blocages de l'acte d'investir, la débureaucratissations... et surtout la stabilité du système législatif"». Il a estimé qu'avec ces changements «l'Algérie est en phase de passer d'un simple marché à un pays d'investissement et de production». L'expert a noté que le projet de transformation économique engagé par l'Algérie montre déjà ses fruits au niveau national et à l'étranger, avec un redéploiement du pays sur la

scène internationale. «Avec sa volonté affichée pour adhérer aux BRICS, l'Algérie met la barre très haut pour dire que nous sommes un pays qui dispose de tous les atouts lui permettant de devenir un pays émergent», a-t-il analysé. Saluant les mesures prises par le gouvernement pour encourager l'investissement, Hadeff a appelé à la mobilisation de tous autour de la vision du président de la République afin de relever les défis de l'heure et faire face aux enjeux qui, selon lui, relèvent de la souveraineté des pays. Par ailleurs, il est revenu sur les décisions prises par le président de la République de revoir radicalement la structuration et la politique du transport maritime de marchandises et de soumettre le projet de la nouvelle stratégie de gestion dans un mois. Hadeff a indiqué qu'«il est temps, aujourd'hui, de passer à une nouvelle organisation du transport maritime, parce que l'Algérie a besoin d'accompagner son développement économique et aussi son redéploiement à l'international, de moyens logistiques qui lui permettront de se placer sur la scène internationale et d'être compétitive en termes de commerce internationaux». Et d'ajouter : «Et là, le transport maritime devient un maillon très



Abderrahmane Hadeff, expert en économie

important dans cette vision, parce que le projet de transformation économique de l'Algérie est basé sur deux principaux axes, à savoir la revalorisation des richesses nationales, à travers la transformation locale. Quant au deuxième axe, il concerne son intégration dans la chaîne de valeur internationale (amélioration de son commerce extérieur)». «De là vient la nécessité d'avoir les moyens adéquats qui peuvent devenir des avantages concurrentiels pour l'économie algérienne. A cet effet, le transport mariti-

me doit être repensé pour aller vers le sens de cette nouvelle vision», a-t-il souligné. L'intervenant sur les ondes de la Radio nationale a précisé que «la stratégie doit être conçue d'une façon à avoir un transport maritime compétitif. Et de là, il y a nécessité d'inclure une approche purement économique dans cette stratégie et travailler pour disposer vraiment de compagnies de transport maritime de haut niveau qui peuvent accompagner le commerce extérieur de façon efficace». T. K.

Réunion ministérielle avec la participation de 35 pays africains

Start-up : nouveaux mécanismes pour une coopération de haut niveau

Une réunion des ministres africains en charge du secteur des start-ups est tenue à Alger, avec la participation de 35 pays, pour examiner les voies de la coopération afin de développer ce secteur dans le continent. Cette réunion, tenue dans le cadre de la Conférence africaine des start-up, qui a débuté lundi au Centre international des conférences (CIC) «Abdelatif-Rahal», a permis de soulever les problèmes et les défis liés au renforcement de la coopération inter-africaine dans ce domaine, a indiqué un communiqué du ministère de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises. Les participants ont examiné la publication de la «Déclaration d'Alger des start-up africaines» et une feuille de route pour la mise en œuvre de son contenu, selon la même source qui a indiqué que cette feuille comprendra de nouveaux mécanismes qui établiront la première coopération africaine de haut niveau dans le domaine des start-up. La publication de la Déclaration est prévue après l'achèvement des travaux de la

conférence, selon le communiqué. La Conférence africaine des start-up, organisée par le ministère de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, sous le haut patronage du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, vise à «unifier les efforts gouvernementaux afin de renforcer le rôle des start-up en Afrique et à booster leur contribution au développement économique, en favorisant leur accès aux sources de financement régionales». Dans un message adressé aux participants de la Conférence, lu en son nom par le Premier ministre, Aïmene Benabderrahmane, le Président Tebboune a salué cette initiative qui met en exergue l'importance de l'investissement dans l'économie de la connaissance et les start-up, et souligné le rôle de l'innovation dans la relance des économies africaines qui enregistrent actuellement «les taux les plus élevés de jeunes avec malheureusement des taux de chômage tout aussi élevés», faisant ainsi de l'orientation vers l'entrepreneuriat innovant «une priorité pour résoudre la problématique

de l'emploi et le lancement d'une réflexion autour de politiques générales appuyant les start-up». Pour sa part, le ministre du secteur, Yacine El Mahdi Oualid, a souligné dans son allocution l'ambition de l'Algérie de créer un écosystème intégré et complémentaire au profit des compétences et des talents en Afrique, à travers la promulgation de législations encourageant l'investissement dans le savoir, et la levée des obstacles devant la jeunesse innovante sur tout le continent africain, selon le communiqué. Par ailleurs, plusieurs consultants et experts de l'écosystème des start-up africain se sont accordés sur l'opportunité que représente la collaboration intra-africaine pour promouvoir les start-up, notamment à travers une reconnaissance régionale voire continentale de ce type d'entités économiques. Lors d'un panel consacré aux politiques publiques nécessaires au développement de l'écosystème des start-up en Afrique, organisé dans le cadre de la première édition de la Conférence africaine des start-up, le conseiller du président de la République du

Nigeria, Oswald Osaretin Guobadia, a mis en avant l'intérêt de créer un pacte de coopération africain autour des start-up. «Il s'agit notamment d'encourager la co-création de start-up, ainsi que les échanges entre start-up autour d'un cadre spécifique à ce type d'entité», a estimé M. Guobadia. Le responsable de la société tunisienne «Our Digital Future», Noomane Fehri, a plaidé, pour sa part, en faveur d'une «plus grande coopération digitale entre les pays africains» grâce à une reconnaissance régionale, voire continentale des start-up, tout en adoptant un cadre légal en adéquation avec les besoins de l'écosystème des start-up et de l'innovation. De son côté, le conseiller au ministère de Numérique de la République démocratique du Congo, Freddy Mpinda, a souligné la nécessité de créer et de développer les infrastructures liées à l'écosystème des start-up, suivies d'un cadre réglementaire adéquat. «Il faut construire un écosystème pour les start-up tout en leur assurant les marchés nécessaires à leur activité», a expliqué M. Mpinda. Meriem

LA QUESTION DU JOUR

Que veulent donc les Russes, se retrancher ou repartir à l'offensive ?

Suite de la page une

On ne voit pas autrement quel serait pour eux l'intérêt de détruire des infrastructures énergétiques. Celles-ci sont comme les routes, elles sont utiles aux civils mais également aux militaires. Si elles sont bombardées, c'est sûrement dans le but d'en rendre l'usage difficile, voire impossible. Avant que les forces russes n'entrent en Ukraine, que disaient ceux qui comme les Américains étaient certains que l'invasion allait se produire ? Que les Russes attendaient que le froid gèle les routes, les rendant du même coup plus praticables par des troupes prêtes à se mettre en mouvement. Il semble qu'on soit d'un avis opposé aujourd'hui : les Russes se serviraient de l'hiver non pour marcher sur l'ennemi mais pour se retrancher derrière les barrières naturelles qu'il dresse devant toute avancée. A ce point de vue, les Russes seraient en position défensive, ayant déjà mis la main sur les territoires qu'ils voulaient et ne cherchant dès lors qu'à les garder, et les Ukrainiens projetant au contraire de les leur reprendre le plus rapidement possible, dès cet hiver si cela est possible. Mais si les Russes cherchent la négociation et qu'ils n'ont pas l'intention de rendre aucun des territoires annexés, il faut bien qu'ils s'en emparent d'autres qui eux par contre seraient restituables dans le cadre d'une négociation. On ne sait trop quels sont ces territoires destinés éventuellement à devenir monnaie d'échange, sont-ils à l'est ou au sud ? Est-ce Kharkiv ou Odessa ? Il faudrait en tout cas que ce soit un gros morceau s'ils veulent avoir un atout dans leur jeu le moment venu. Or l'hiver pourrait ne pas les servir uniquement dans la guerre en Ukraine, il peut aussi les aider dans leur guerre non déclarée à l'Europe. S'il est particulièrement rigoureux en effet et que les «capacités installées», comme on parle en France depuis quelque temps, ne sont pas les mêmes que les «capacités fournies», en clair si les coupures d'électricité et de gaz sont beaucoup plus fréquentes et longues que prévu, on ne sait trop quelle serait alors la réaction des populations. On voit aujourd'hui les Ukrainiens faire preuve de courage et de stoïcisme face à une pénurie d'énergie chez eux déjà bien réelle. Il n'est pas évident que les Européens seraient dans le même état d'esprit devant une fraction minime de ce qu'eux-mêmes subissent d'ores et déjà. Et pour cause, eux les Ukrainiens sont en guerre, ils le savent, ils n'ont d'autre choix que de s'y faire. Ce qui ne serait pas le cas des autres Européens, à qui on ne cesse de dire qu'ils ne sont pas en guerre, mais qui se retrouvent en butte à toutes sortes de désagréments supportables par la force des choses en temps de guerre, mais tout à fait insupportables en temps de paix.

M. H.

Hocine Cherhabil, ministre de la Numérisation et des Statistiques :

Démographie : l'Algérie a réalisé «un progrès remarquable» dans l'opération de recensement de la population

■ Le ministre de la Numérisation et des Statistiques, Hocine Cherhabil, a affirmé, lundi à Alger, le progrès de l'Algérie en termes de développement du recensement de la population et de l'habitat, à la faveur de l'usage de moyens technologiques modernes pour garantir la qualité des données.

Par Hamid N.

Présidant l'ouverture d'un atelier régional sur le programme mondial de recensement de la population et de l'habitat pour 2020 abrité par l'Algérie du 5 au 8 décembre courant, M. Cherhabil a mis en avant le progrès réalisé par l'Algérie en la matière, relevant que le dernier recensement de la population et l'habitat qui s'est étalé du 25 septembre au 9 octobre a vu l'utilisation «pour la première fois de moyens technologiques modernes». Plus de 57 000 tablettes électroniques ont été utilisées. C'est un saut quali-

tatif dans l'histoire du recensement en Algérie, s'est félicité le ministre.

Pour faire réussir l'opération du 6e recensement, un programme de formation sur le recensement de la population et de l'habitat et de la population au profit de 8 032 contrôleurs et 53 493 agents de recensement à travers les toutes les wilayas du pays sous la supervision de l'Office national des statistiques (ONS) en coopération avec les autorités locales.

Evaluant cette expérience, le ministre a expliqué que l'utilisation des nouvelles technologies a permis de gérer l'opération de collecte des données de recensement, ainsi que la réduction des coûts et des délais de collecte des données et leur traitement, conformément aux recommandations de la commission nationale du 6e recensement général de la population et l'habitat, en vue d'accélérer la collecte des données permettant d'assurer une base de données riches et des indices socio-économiques pour aider à prendre la décision dans le but de garantir une prise en charge optimale des besoins croissants de la population et l'amélioration du service public.

Le ministre a fait observer que l'actualisation par l'Algérie du recensement de la population est intervenue conformément aux recommandations de l'ONU dans sa session de 2020 relatives au recensement de la population et de l'habitat visant à utiliser les technologies de l'information et la communication à grand échelle dans les opérations de recensement.

Dans ce sillage, M. Cherhabil a mis en exergue l'organisation réussie du Sommet arabe tenu en novembre dernier à Alger,



Hocine Cherhabil, ministre de la Numérisation et des Statistiques

premier Sommet arabe «zéro papier».

De son côté, la directrice du Bureau du Fonds des Nations unies pour la population en Algérie (UNFPA), Faiza Bendriss, a insisté sur l'importance du recensement dans le cadre de la politique de bonne gouvernance qui permet, d'après elle, la collecte des données sur le nombre de la population, leur répartition géographique, leur niveau de vie, en sus d'autres informations d'ordre socio-économique qui serviront de plateforme solide pour la prise de décisions et l'élaboration des politiques efficaces en vue d'une meilleure prise en charge des besoins de la population et l'amélioration de leurs conditions de vie.

Intervenant à l'occasion, le directeur de l'Institut arabe de la formation et des recherches en statistiques, Hadi Saïdi, a souligné l'importance de cette rencontre régionale qui se voulait un espace d'échange d'expériences et d'expertises entre les pays arabes, estimant que «la région arabe occupe une place

honorabile dans le domaine des statistiques».

Il a rappelé, dans ce sens, «la nouvelle orientation des pays de la région qui consiste en l'intégration des nouvelles technologies dans les différentes activités statistiques».

Organiser de telles rencontres permettra aux pays de la région de coordonner leurs efforts pour développer de nouvelles méthodes à même d'améliorer la qualité des données recueillies, a-t-il ajouté.

Le directeur de la division statistique de l'ONU a, quant à lui, souligné les objectifs de cet atelier auquel ont pris part 77 experts et spécialistes des différentes instances arabe de statistiques, à savoir l'échange d'expériences et le respect des normes internationales en la matière.

Pour le directeur de ladite division, le nombre d'habitants et de logements est l'un des informations les plus importantes dans une base de données car elle aide à concevoir des plans de développement et permet de

mesurer le taux d'avancement du plan 2030 sur le développement durable.

L'atelier est organisé par la division de la statistique de l'ONU, le Bureau régional du fonds de l'ONU dans la région arabe, en coordination avec la commission économique et sociale de l'Asie de l'est (ESCWA) et l'Institut arabe de la formation et des recherches en statistiques en présence de nombre de représentants des instances responsables et des cadres d'organes arabes en charge des statistiques.

Cet atelier permettra aux pays arabes de rapprocher les vues concernant les recommandations et les normes internationales relatives à la qualité de recensement des habitants et des logements. Il permettra aussi de tirer des enseignements après l'expérience du Covid-19 et ses répercussions sur le recensement dans les pays participants tout en relevant le défi de la qualité durant tout le processus de recensement.

H. N.

Audience Le ministre du Tourisme reçoit le président du CREA

Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Yacine Hamadi, a reçu, lundi à Alger, le président du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), Kamel Moula, avec lequel il a évoqué les perspectives de coopération pour la promotion du secteur, a indiqué un communiqué du ministère. «Les deux parties ont procédé à un échange de vues sur les perspectives de coopération ainsi que les voies et moyens de promouvoir le secteur du Tourisme et de l'Artisanat», a précisé le communiqué, ajoutant que «M. Hamadi a passé en revue les opportunités et les mesures incitatives offertes dans le domaine de l'investissement touristique, thermal notamment».

Le ministre a insisté, dans ce sillage, à associer les chefs d'entreprise et les investisseurs locaux et étrangers afin de relever les nouveaux défis que s'était fixé l'Etat, à savoir la promotion du secteur du Tourisme, érigeant ce dernier en un des vecteurs de l'économie nationale, selon la même source.

Il a été convenu, lors de cette audience, de l'installation d'une commission mixte regroupant des cadres du ministère et du CREA chargés de l'élaboration d'une feuille de route claire susceptible de sensibiliser les investisseurs à l'importance d'accéder au secteur du Tourisme compte tenu des atouts que recèle notre pays et d'intensifier les efforts à l'effet d'attirer les investisseurs nationaux et étrangers, lit-on dans le document.

R. A.

Du 7 au 9 décembre

L'Algérie abrite la 9^e Conférence de haut niveau sur la paix et la sécurité en Afrique

L'Algérie abritera, du 7 au 9 décembre, les travaux de la 9^e Conférence de haut niveau sur la paix et la sécurité en Afrique, sous le thème «Soutien aux nouveaux membres africains au Conseil de sécurité des Nations unies dans le traitement des questions de la paix et de la sécurité dans le continent africain».

Cette conférence, qui se tiendra à Oran, verra une participation de haut niveau, notamment au niveau ministériel, des Etats membres du Conseil de paix et

de sécurité de l'Union africaine (UA), ainsi que des membres africains du Conseil de sécurité de l'ONU, outre des experts et des représentants de haut niveau des instances africaines et des Nations unies.

Cet importante rencontre vise à renforcer la coopération et la coordination entre le Conseil de paix et de sécurité africain et les membres africains du Conseil de sécurité de l'ONU dans l'accomplissement de leurs tâches, notamment en ce qui concerne la défense des

positions et des intérêts communs de l'Afrique lors de la prise de décision au Conseil de sécurité des Nations unies sur les questions de paix et de sécurité relatives au continent.

L'organisation de cette édition dans la ville d'Oran se veut un prolongement des éditions précédentes initiées par l'Algérie dans le cadre de son engagement ferme et constant en faveur du soutien de l'action de l'organisation dans le domaines de la paix et de la sécurité et ses efforts inlas-

sables pour promouvoir l'action africaine commune. Ces objectifs constituent les principaux axes que l'Algérie tend à défendre avec force, au nom des pays africains, à travers sa candidature à l'adhésion au Conseil de sécurité de l'ONU pour la période 2024-2025, en coordination avec ses frères africains et à la lumière de son plein engagement envers les objectifs et les principes de la Charte constitutive de l'Union africaine et de la Charte des Nations.

K. L.

Pétrole

Le Brent à plus de 81,4 dollars

■ Les prix du pétrole reculaient légèrement hier, du fait de la possibilité d'une nouvelle salve de hausse de taux des différentes grandes banques centrales mi-décembre. Hier matin, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en février perdait 1,51 %, à 81,42 dollars.



Par Farid L.

Se on équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate (WTI) américain, pour livraison en janvier, baissait de 1,48 %, à 75,79 dollars. Cette nouvelle chute des prix de l'or noir ramènent les deux références mondiales à des niveaux proches de leurs plus bas de l'année. Les contrats à terme ont chuté de plus de 3 % au cours de la session précédente, après

que les données du secteur des services aux États-Unis aient suscité des inquiétudes quant à la possibilité que la Réserve fédérale poursuive sa politique agressive de resserrement.

Le plafonnement des prix du Groupe des Sept intervient alors que l'Occident tente de limiter la capacité de Moscou à financer sa guerre en Ukraine, mais la Russie a déclaré qu'elle ne se plierait pas à cette mesure même si elle devait réduire sa

production.

Le plafonnement des prix, qui sera appliqué par les pays du G7, l'Union européenne et l'Australie, s'ajoute à l'embargo de l'UE sur les importations de brut russe par voie maritime et aux engagements similaires des États-Unis, du Canada, du Japon et de la Grande-Bretagne.

Pendant ce temps, l'Organisation des pays exportateurs de

pétrole et ses alliés, dont la Russie, appelés ensemble Opep+, ont convenu dimanche de s'en tenir à leur plan d'octobre visant à réduire la production de 2 millions de barils par jour (bpj) à partir de novembre. Les pays du Groupe des Sept (G7) et l'Australie se sont mis d'accord la semaine dernière sur un plafonnement du prix du baril à 60 dollars pour le pétrole russe transporté par voie maritime.

En Chine, un plus grand

nombre de villes ont assoupli les restrictions de Covid au cours du week-end, suscitant l'optimisme quant à une augmentation de la demande dans le premier importateur mondial de pétrole. L'activité commerciale et manufacturière en Chine, deuxième économie mondiale, a été frappée cette année par des mesures strictes visant à freiner la propagation du coronavirus.

Une démarche continue pour assurer l'équilibre du marché international

Le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, a affirmé que la démarche et la stratégie de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et de l'Alliance Opep+, se poursuivent en vue d'assurer l'équilibre du marché national et de ses fondamentaux. «L'équilibre du marché est l'objectif suprême escompté à travers les décisions de l'Opep et de l'Opep+. Nous œuvrons toujours à atteindre cet équilibre. Tous nos rapports au sein de l'Opep et de l'Opep+ appuient cette vision et cette stratégie. Notre objectif est d'assurer des approvisionne-

ments sains pour que les fondamentaux du marché mondial soient aussi sains», a indiqué le ministre, dans une déclaration à la presse, en marge des travaux du Forum africain des start-up.

L'objectif consiste à accompagner tous les développements économiques à travers le monde et à assurer cette matière (pétrole) pour le monde, a précisé le ministre, pour qui la décision de l'Opep+, prise dimanche et portant sur la poursuite du plan de production pétrolière de l'Alliance, décidé en octobre passé, intervient après le constat de «certains dysfonctionnements sur le marché pétrolier mondial».

«Nous avons constaté certains dysfonctionnements sur le marché et décidé de poursuivre nos efforts communs entre les pays de l'Opep et non Opep, en vue d'appuyer notre décision du mois d'octobre passé et poursuivre le plan jusqu'à fin 2023», a souligné le ministre, ajoutant que le Comité interministériel de suivi de ces décisions se réunira le 1er février 2023, en vue d'examiner le marché mondial du pétrole, pour prendre des décisions opportunes pour la conjoncture.

F. L.

Marchés

La Bourse de Tokyo amorphe en matinée

La Bourse de Tokyo stagnait hier en début de séance, alors que Wall Street a terminé la veille en net repli, inquiète de la réaction de la Réserve fédérale américaine (Fed) à des données macroéconomiques meilleures que prévu aux États-Unis. L'indice vedette Nikkei prenait à peine 0,07 % à 27 838,88 points

vers 01h20 GMT et l'indice élargi Topix était stable lui aussi (+0,03 % à 1 948,58 points). Après le rapport mensuel sur l'emploi américain vendredi dernier, qui avait montré des créations de postes supérieures aux attentes, l'indice d'activité ISM dans les services en novembre aux États-Unis, publié lundi, a lui aussi été

plus robuste que prévu. Le yen remontait un peu par rapport au dollar, qui valait 136,43 yens après 01h20 GMT contre 136,75 yens la veille à 21h00 GMT. La monnaie japonaise était stable par rapport à l'euro, qui s'échangeait pour 143,44 yens contre 143,47 yens la veille.

L'euro reprenait aussi des couleurs

face au billet vert, à raison d'un euro pour 1,0514 dollar contre 1,0491 dollar lundi à 21h00 GMT. Sur le marché du pétrole, le baril de WTI américain gagnait 0,91 % à 77,63 dollars après 01h00 GMT et le baril de Brent de la mer du Nord avançait de 0,81 % à 83,35 dollars.

Salima K.

Union économique et monétaire ouest-africaine

Croissance de 5,7 % en 2022

Le taux de croissance au sein des pays de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (Uémoa) s'est élevé en 2022 à 5,7 %, en baisse de 0,4 % par rapport à 2021, ont annoncé les dirigeants de cette organisation réunis en sommet à

Abidjan. Les huit pays membres de l'Uémoa (Sénégal, Guinée Bissau, Côte d'Ivoire, Togo, Bénin, Mali, Niger et Burkina Faso) n'ont pas été épargnés par «les crises profondes qui affectent le monde entier», au moment même où «nos économies se

relevaient du choc de la crise liée au Covid», a souligné le président ivoirien, Alassane Ouattara. Outre le taux de croissance passé de 6,1 % en 2021 à 5,7 % en 2022, l'inflation est passée au sein de l'union de 3,6 % à 7,5 % en 2022, a relevé M. Ouattara, estimant que ses

pays membres avaient néanmoins su faire preuve de «résilience». Notant que la situation sécuritaire était «préoccupante» en raison «des attaques terroristes qui se multiplient dans plusieurs pays de l'Uémoa», il a relevé qu'une partie des dépenses

qui auraient dû être affectées «à l'éducation et la santé l'ont été à la défense et à la sécurité». Le Sommet d'Abidjan s'est tenu au lendemain de celui à Abuja des quinze pays membres de la Cédéao à laquelle appartiennent ceux de l'Uémoa.

N. T.

Pour sa stratégie innovante dans la Responsabilité sociétale des entreprises

Ooredoo Algérie honorée

A l'occasion de la Journée internationale des volontaires, coïncidant avec le 5 décembre de chaque année, l'Association nationale du volontariat a organisé, le lundi 05 décembre 2022, au Palais de la Culture Moufdi-Zakaria à Alger, une cérémonie au cours de laquelle elle a honoré les meilleures initiatives individuelles et collectives dans le domaine du volontariat et de la Responsabilité sociétale des entreprises (RSE) en Algérie.

Cet événement placé sous le slogan «Ensemble, agissons maintenant» et organisé sous le parrainage du ministère de la

Jeunesse et des Sports, du ministère de l'Environnement et des Énergies renouvelables et du ministère de la Culture et des Arts, a été l'occasion de rendre hommage à des personnes, des associations et des entreprises pour leurs efforts dans le domaine de la RSE et du bénévolat.

Au cours de cette cérémonie, Ooredoo Algérie a été honorée en reconnaissance de ses initiatives innovantes et de sa stratégie durable dans le domaine de la RSE avec ses différentes dimensions éducatives, environnementales et associatives.

A cette occasion, le directeur général de

Ooredoo Algérie, M. Bassam Yousef Albrahim, a déclaré : «Nous sommes très fiers de cette nouvelle reconnaissance qui vient enrichir le palmarès de prix et de distinctions de Ooredoo pour ses efforts constants et soutenus au sein de la société, dans le cadre de sa stratégie de responsabilité sociétale. Ooredoo continuera sur cette lancée aux côtés de ses partenaires parmi les associations actives au sein de la société civile, notamment l'Association nationale du volontariat, pour soutenir et participer à des projets visant à développer la société et défendre les questions relatives à la protec-



tion de l'environnement et au développement durable».

C. P.

El-Méneâ

Une commission ministérielle pour s'enquérir de la situation des projets de logements

■ Une commission relevant du ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville s'est rendue à El-Méneâ pour s'enquérir de la situation des projets de logements, a-t-on appris auprès de la wilaya.

Par Tarek H.

Composée de directeurs centraux, cette commission qui a entamé sa tournée dimanche dernier, a inspecté le chantier du nouveau pôle urbain El-Méneâ-Hassi El-Gara qui abrite près de 1 700 unités de différentes formules d'habitat pour identifier les lacunes dans la mise en œuvre du programme d'aménagement et éliminer les difficultés rencontrées par les entreprises réalisatrices, a-t-on précisé.

D'autres sites ont été au programme de la commission, à

savoir le projet de la nouvelle ville d'El-Méneâ devant être lancé «début de l'année prochaine», a fait savoir le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed Tarek Belaribi, lors d'une visite de travail récente dans la wilaya.

Les membres de la commission effectueront, dans le cadre de leur mission, une visite d'inspection des chantiers de réalisation des habitations dans la commune de Hassi-Lefha (150 km au nord du chef-lieu de wilaya), a-t-on fait savoir.

La commission ministérielle a tenu une réunion avec les représentants des bureaux d'études

et les entreprises chargées de la réalisation des projets, afin de faire connaître les raisons du retard dans la concrétisation de certaines opérations, notamment celles liées à l'aménagement du pôle urbain El-Méneâ-Hassi El-Gara, en insistant sur l'accélération du rythme des travaux.

Cette mission intervient en application des instructions du ministre, après sa dernière visite à El-Méneâ, au cours de laquelle il a mis l'accent sur la nécessité d'assurer le suivi des projets qui doivent être réceptionnés dans les délais contractuels.

T. H.



Jijel/Projet de terminal de containers

Beldjoud accorde au partenaire sud-coréen et à l'administration du port de Djendjen jusqu'à la fin de l'année pour résoudre leur litige

Le ministre des Transports, Kamel Beldjoud, a fixé, lundi à Jijel, «la fin de l'année en cours» comme délai maximal pour la résolution du litige opposant l'administration du port de Djendjen (Jijel) au partenaire sud-coréen Hyundai chargé de la réalisation du projet terminal à containers afin d'en permettre le parachèvement des travaux.

Après avoir suivi un exposé sur le projet de terminal à containers et de terminal pour métaux au cours d'une visite de tra-

vail dans cette wilaya en compagnie du ministre des Travaux Publics, de l'Hydraulique et des Infrastructures de base, Lakhdar Rekhroukh, M. Beldjoud a affirmé que le litige qui a duré cinq années entre ces deux parties «doit être résolu avant la fin de l'année en cours, faute de quoi des mesures fermes seront prises contre le responsable de ce retard».

Le ministre a ajouté que le terminal à containers constitue le poumon du port et

le poumon de l'économie nationale et le gouvernement accorde un intérêt particulier à ce projet au regard de ses répercussions positives et sa rentabilité réelle dans l'avenir.

Le maître d'ouvrage qu'est le port de Djendjen et le partenaire sud-coréen Hyundai «se sont engagés à trouver des solutions à la situation actuelle dans quelques jours», faute de quoi, a-t-il ajouté, le contrat sera résilié et la société de réalisation sera remplacée par d'autres

sociétés locales, surtout qu'il ne reste plus beaucoup pour parachever le projet.

Le ministre des Transports a rappelé que le terminal à containers de 17 mètres de profondeur permettra d'accueillir de gros navires et leur prise en charge dans de courts délais de sorte à économiser des devises sachant, a-t-il noté, que le retard dans le traitement des navires au niveau des ports algériens «entraîne le paiement d'amendes de retard».

Lyès F.

Pénétrante Djendjen-El Eulma

Réception d'une tranche de 30 km «au cours de l'été 2023»

Le ministre des Travaux publics, de l'Hydraulique et des Infrastructures de base, Lakhdar Rekhroukh, a indiqué, lundi à Jijel, qu'une première tranche de 30 km du projet de la pénétrante autoroutière port Djendjen (Jijel)-El Eulma (Sétif) sera réceptionnée «au cours de l'été 2023».

Dans une déclaration à la presse en marge de sa visite

d'inspection dans cette wilaya en compagnie du ministre des Transports Kamel Beldjoud, M. Rekhroukh a précisé que 13 km de ce tronçon se trouvent dans la wilaya de Jijel et 17 km dans celle de Sétif, soulignant que toutes les conditions sont mises en place pour parachever les travaux incluant la libération du couloir et la résolution des problèmes administra-

tifs. Concernant le projet dans son intégralité portant sur une distance totale de 110 km dont 45 km dans la wilaya de Jijel, 15 km dans la wilaya de Mila et 50 km dans la wilaya de Sétif, le ministre a affirmé qu'«il a été décidé de relancer ce projet dont les travaux étaient à l'arrêt pour diverses raisons avec le prolongement des délais de sa réception de 36 mois».

Le ministre a ajouté que ce projet «a pataugé sur place pendant plusieurs années, en dépit de sa grande importance économique sur les plans local et national», ajoutant que c'est pour cela que «tous les problèmes techniques et juridiques entravant son parachèvement dans les délais ont été résolus».

Le ministre a insisté sur la

nécessité d'accélérer les travaux, de remettre le projet dans ses nouveaux délais et éviter les retards accusés dans ses premiers délais.

Le projet de la pénétrante autoroutière Djendjen-El Eulma a été lancé en 2014 sans que le taux d'avancement de ses travaux ne dépasse 45 %, a-t-on indiqué.

G. H.

Mostaganem

Séminaire national sur la problématique des céréales en Algérie

L'hôtel «Ezouhour» dans la commune de Mazagan, s'est tenu ce lundi 5 décembre un séminaire national sur la problématique des céréales en Algérie. Organisée par l'Ecole supérieure d'agriculture de Mostaganem, la manifestation permis aux experts, académiciens et agronomes de dix wilayas, de débattre sur les thématiques du stockage, de la consommation, de la céréaliculture du sud du pays ainsi que sur la problématique des variétés et des semences. Trois recteurs et 4 directeurs d'Ecoles supérieures ainsi que les représentants du ministère de l'Agriculture, de l'Office algérien interprofessionnel des céréales et celui de l'Institut national d'études de stratégie globale ont pris part à cette manifestation à caractère national. Selon Kaddour Boudroua, direc-

teur de l'ESAM et en sa qualité d'organisateur de l'évènement, les céréales occupent en Algérie une superficie de 3,3 millions d'hectares avec une moyenne de production, sur les cinq dernières années, qui ne dépasse pas les 42 millions de quintaux. Le directeur a assuré que la manifestation s'inscrit dans le cadre de la stratégie nationale de développement du secteur agricole, notamment la filière céréaliculture, considérant que les céréales sont l'aliment de base en Algérie. Par ailleurs, il a ajouté que cette politique est adoptée afin d'assurer la sécurité alimentaire aux citoyens algériens. Il dira également que la thématique revêt une importance capitale et aujourd'hui les compétences sont présentes pour débattre de la problématique des céréales à travers les thèmes de conférences inscrites au pro-

gramme. Le Professeur Yakoubi Belabbès, recteur de l'Université de Mostaganem, a affirmé que l'évènement est propice pour débattre scientifiquement des aléas d'un produit stratégique. Le gouvernement, dira-t-il, compte faire du secteur un levier substantiel pour une économie forte. Il ajoutera qu'au vu du déficit dans le secteur de la céréaliculture, l'intervention des spécialistes va mettre en exergue tous les flottes, visant à trouver des solutions scientifiques à la problématique. Il faut souligner qu'en cette matinée plusieurs communications se sont enchaînées sur bon nombre de thématiques en relation avec la céréaliculture dans notre pays. Nous citerons, entre autres, la situation et des perspectives des semences, le dosage des résidus des pesticides, les

logiques de production, la modélisation des rendements face à l'indice de la sécheresse, l'impact des changements pluviométriques, les labours conventionnels, l'amélioration génétique de la culture du blé, la culture dans les conditions semi-arides et l'eau etc. A la fin des interventions, assez riches d'ailleurs, il a été donné place aux débats. Beaucoup de préoccupations ont été soulevées par l'assistance composée d'un nombre impressionnant d'étudiants de l'ESAM. Des interventions ont été animées par des modérateurs qui sont des experts sur la thématique des céréales en Algérie. Le fait marquant à l'occasion de cet évènement, est la signature de trois conventions entre les ESA de Mostaganem, Oued Souf et Adrar. Lotfi Abdelmadjid

Festival international du cinéma d'Alger

«Limbo» met la lumière sur les réfugiés syriens en Europe

■ Le long métrage «Limbo», du réalisateur et scénariste Ben Sharrock (Royaume-Uni), une comédie dramatique qui met en lumière la tragédie des réfugiés syriens en Europe, a été projeté dimanche soir à Alger.

Par Abla Selles

Réalisée en 2020, cette production cinématographique, en compétition dans le cadre de la 11^e édition du Festival international du cinéma d'Alger (FICA), relate l'histoire d'Omar, un jeune musicien syrien, joueur de Oud, instrument légué par son grand-père, et qui est contraint de se séparer de sa famille et se retrouve coincé sur une petite île de pêcheurs en Ecosse où le demandeur d'asile s'installe provisoirement, en attendant de connaître son sort face à des habitants loufoques et des situations ubuesques.

Campé par l'acteur égypto-britannique Amir El-Masry, Omar vit avec un groupe de demandeurs d'asile venus d'Asie et d'Afrique, sur l'île où il entame, tant bien que mal, son processus

d'intégration dans la société britannique, en essayant de s'adapter à la culture et aux valeurs occidentales et en bénéficiant de cours sur les relations sociales dans l'espoir d'obtenir le droit d'asile, malgré la nostalgie qui l'envahit et ses inquiétudes pour sa famille, dispersée en Turquie et en Grande-Bretagne.

L'émotion est à son comble dans ce film qui dépeint la réalité des migrants, en jouant sur les stéréotypes, avec des séquences où le silence règne pour exprimer le vide et la solitude dans laquelle vivent les réfugiés, mêlée au sentiment de colère dissimulée.

D'une durée de 103 minutes, ce deuxième film de Ben Sharrock, projeté dans de nombreux festivals, a été nommé à 4 prix du Film britannique indépendant, dont le prix du meilleur



acteur. Ben Sharrock est un réalisateur et un écrivain écossais qui a étudié les sciences politiques, la langue arabe et la réalisation cinématographique. «Pikadero», réalisé en 2015, est son premier long métrage.

La 1^{re} partie de la soirée a été également marquée par la pro-

jection du documentaire «Silence radio», de la réalisatrice mexicaine Juliana Fanjul, également en compétition officielle du festival, qui se veut un film d'investigation dans lequel la réalisatrice plaide en faveur de la démocratie et de la liberté de la presse dans son pays, le

Mexique.

Le Fica dédié au film engagé dont la 11^e édition focalise sur les questions de la résistance, de la femme et de l'environnement, s'est ouvert vendredi, avec la participation de 60 films de différents pays, dont 25 en compétition. **A. S.**

15^e Festival national du théâtre professionnel

Dix pièces de théâtre en compétition

Dix pièces de théâtre, dernières productions des théâtres régionaux et du Théâtre national algérien (TNA), ont été retenues en compétition officielle du 15^e Festival national du théâtre professionnel (Fntp), prévu du 23 au 31 décembre, a-t-on appris, lundi,

auprès des organisateurs. Présentées récemment au public en représentation générale, les pièces «Les femmes de Casanova» produite par le théâtre régional Abdelmalek-Bouguermouh de Bejaïa, «El Aâzeb» du TR Abdelkader-Alloula d'Oran, «Le bananier» du TR de Skikda, ou enco-

re «El Djathoum» du TNA, figurent dans la liste des spectacles retenus. Les théâtres régionaux de Batna, Constantine, Tizi Ouzou, Annaba, Sidi Bel-Abbès et d'El Eulma donnent également rendez-vous au public avec des pièces comme «Un été africain», «Roza Hnini», «El Tafihoun» ou

encore «Ghassat Oubour».

Baptisée du nom du comédien Taha El Amiri, membre de la troupe artistique du Front de libération nationale (FLN), cette 15^e édition du Fntp se déroulera au Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi. **F. H.**

Grâce au talent des comédiens

Le théâtre algérien, un reflet fidèle de la société

Le théâtre algérien a de tout temps été le reflet de la société et est parvenu, grâce au talent de générations successives de comédiens, à reproduire «assez fidèlement» la société, a indiqué, lundi à Médéa, le comédien et dramaturge Abdelhamid Rabia.

Les œuvres des grands piliers du quatrième art algérien, à l'instar de Rachid Ksentini, Mohamed Touri, Mustapha Kateb, Mahieddine Bachtarzi et Abdelkader Alloula, ont réussi à faire du théâtre un «miroir» de la société, traduisant à travers ce mode d'expression les aspira-

tions, les attentes et les angoisses de la société, a déclaré Abdelhamid Rabia à l'APS, en marge du Festival national du théâtre comique, ouvert dimanche soir.

Le théâtre est également «art le plus populaire et le public, dans toute sa diversité, aime le suivre et s'identifie facilement aux personnages qui défilent devant lui», a-t-il expliqué, ajoutant que la réussite du théâtre algérien réside dans sa constance à reproduire sur les planches la réalité vécue par le citoyen, présentée sous une forme divertissante ou comique, d'où son suc-

cès populaire.

«C'est cette vocation sociale que les dramaturges d'aujourd'hui doivent préserver et éviter de s'en éloigner, car l'avenir du quatrième art en Algérie dépend de cette capacité et volonté, à la fois, de maintenir la relation étroite qui s'est tissée entre le théâtre et la société», a estimé Abdelhamid Rabia. Et d'ajouter : «Le public aime s'identifier aux personnages qui se produisent sur scène, suit attentivement leurs gestes, réagit à leurs actions et émotions, ce qui l'incite à faire le déplacement au théâtre où il espère trouver l'ex-

pression à ses préoccupations». Selon lui, la meilleure parade à la fuite du public est de lui proposer des pièces où il peut s'identifier facilement et qui expriment le mieux ses attentes et angoisses, de manière à lui faire ressentir «un soulagement des contraintes de la vie quotidienne à la fin de la pièce».

Par ailleurs, Abdelhamid Rabia a estimé que l'organisation depuis le début de l'année de nombreux festivals dédiés au quatrième art est «un signe fort encourageant» et «augure d'une reprise de l'activité théâtrale dans le pays». Il a souhaité que les

efforts déployés par le ministère de la Culture et des Arts aboutissent à relancer la production théâtrale et à faire émerger une génération de dramaturges et comédiens aptes à poursuivre l'œuvre accomplie par les anciennes générations. Un défi, selon lui, «facile» à relever, à condition de prendre en charge la formation de dramaturges et de comédiens, de renforcer le nombre de structures de formation en art dramatique et de consacrer des subventions pour financer la production théâtrale, a-t-il conclu. **L. B.**

Salle de cinéma Soummam à Aïn Témouchent

Lancement de la Semaine du film révolutionnaire

La «Semaine du film révolutionnaire», organisée à l'occasion de la commémoration du 62^e anniversaire des manifestations du 9 décembre 1960, a été lancée lundi à la salle de cinéma «Soummam» à Aïn Témouchent.

Le secteur de la Culture et des Arts, organisateur de cet événement, a programmé la projection de 24 films révolu-

tionnaires algériens, tels que «Héliopolis» de Djaâfar Kacem, qui a tourné une partie de ses scènes à Aïn Témouchent, et les films «Benboulaïd» et «Zabana», qui rappellent des étapes importantes du parcours révolutionnaire de ces deux martyrs, a souligné le directeur de wilaya du secteur, Abdelalali Kouid. Les œuvres cinématographiques programmées dans

le cadre de cette manifestation seront projetées, en plus du chef-lieu de wilaya, dans les salles de cinéma des communes d'El Malah et Hammam Bouhadjar, et la salle de concerts de la commune de Beni Saf. Le public aura l'occasion de suivre sept films révolutionnaires qui retracent un aspect important de l'histoire de la glorieuse guerre de Libération nationale.

Cette manifestation, qui s'inscrit aussi dans le cadre de la célébration du soixantenaire de l'indépendance, vise à relancer les activités des salles de projection. La salle de cinéma «Soummam», située au centre d'Aïn Témouchent, a été rouverte durant l'année en cours, après avoir bénéficié d'une opération de réhabilitation, de modernisation et d'équipement. **M. K.**



Mort de Shireen Abu Akleh

Al Jazeera soumet l'affaire au procureur de la CPI

■ La chaîne de télévision qatarie Al Jazeera a annoncé, hier, avoir soumis au procureur de la Cour pénale internationale (CPI) un dossier incriminant l'armée israélienne pour la mort de sa journaliste palestinienne Shireen Abu Akleh, tuée en mai.

Par Rosa C.

La chaîne dit que les éléments transmis à la CPI mettent en évidence «de nouvelles preuves et des images vidéo montrant clairement que Shireen Abu Akleh et ses collègues se sont fait tirer directement dessus par les forces d'occupation israéliennes» le 11 mai.

Ce jour-là, la journaliste vedette d'Al Jazeera avait été tuée d'une balle à la tête lors d'un raid de l'armée israélienne dans le camp de réfugiés de Jénine, dans le nord de la Cisjordanie

occupée.

«L'affirmation des autorités israéliennes selon laquelle Shireen a été tuée par erreur dans un échange de tirs est totalement infondée», a ajouté la chaîne.

L'armée israélienne, qui occupe la Cisjordanie depuis 1967, a reconnu pour la première fois en septembre qu'il y avait «une forte possibilité» pour que Shireen Abu Akleh, qui détenait aussi la nationalité américaine, ait été tuée par l'un de ses soldats, mais certainement pas de façon délibérée.

Le jour de sa mort, à 51 ans, la journaliste couvrait des affrontements armés déclenchés par une opération militaire israélienne dans le camp de Jénine, bastion des factions armées palestiniennes, où une unité spéciale tentait d'appréhender des «suspects». La journaliste, chrétienne, était équipée d'un gilet pare-balles avec la mention «presse» et d'un casque, et l'Autorité palestinienne et Al Jazeera ont immédiatement accusé l'armée israélienne de l'avoir tuée.

Israël n'a cessé de rejeter cette accusation, et ce, malgré des enquêtes journalistiques et un rapport de l'ONU concluant à un tir israélien, qui excluaient toutefois qu'il ait été délibéré, jusqu'à ce que l'armée concède en septembre ne pas avoir de certitude «sans équivoque» sur l'origine du tir fatal à la journaliste.

Un journaliste de l'AFP à La Haye a vu un avocat représentant Al Jazeera entrer hier au siège de la CPI pour y soumettre le dossier. La Cour n'a aucune obligation de s'en saisir.

Lina Abu Akleh, nièce de la journaliste, a exhorté la CPI à enquêter sur la mort de sa tante, lors d'une conférence de presse à La Haye. «Les preuves sont extrêmement claires et nous attendons de la CPI qu'elle agisse», a-t-elle déclaré, indiquant avoir demandé à rencontrer le procureur de la CPI, Karim Khan.

«Ma famille ne sait toujours



pas qui a tiré la balle mortelle et qui était dans la chaîne de commandement qui a tué ma tante», a-t-elle ajouté.

Rodney Dixon, l'avocat mandaté par Al Jazeera, a estimé pour sa part qu'il y avait une «tentative de dissimulation complète» des circonstances de la mort de la journaliste de la part d'Israël.

La mort de la journaliste procède «d'une campagne systématique et à grande échelle d'Israël contre Al Jazeera», a-t-il affirmé, faisant aussi référence à la destruction de l'immeuble qui abritait le bureau de la chaîne qatarie à Ghaza lors d'un bombardement israélien en 2021.

«Il y a clairement une tentative de fermer Al Jazeera et de la réduire au silence», a-t-il ajouté devant la presse, tout en disant croire «que justice serait faite pour Shireen». M^e Dixon a indiqué ne pas avoir encore eu de rencontre formelle avec un membre du bureau du procureur mais avoir remis des preuves, certaines sur des cartes mémoire.

Après avoir reçu des plaintes d'individus ou de groupes d'individus, le procureur général de la CPI décide de façon indépendante des affaires qu'il compte soumettre aux juges de la Cour.

C'est à ces juges qu'il revient alors de décider si le procureur doit ou non ouvrir une enquête préliminaire, laquelle peut être suivie d'une enquête en bonne et due forme et, le cas échéant, d'une ou plusieurs inculpations.

Néanmoins, selon la CPI, sans la majorité des cas, ces plaintes ne débouchent pas sur des enquêtes.

En novembre, le Premier ministre israélien sortant, Yaïr Lapid, avait qualifié d'«erreur» la décision prise par le ministère de la Justice d'enquêter sur la mort de Shireen Abu Akleh.

«Nous ne coopérons pas avec une enquête externe, et ne permettrons pas d'ingérence dans des enquêtes internes», avait ajouté M. Lapid, dont le pays n'est pas partie au traité de Rome ayant institué la CPI.

R. C.



Commentaire

Terrorisme

Par Fouzia Mahmoudi

Si certains pays européens continuaient à espérer jusqu'à il y a peu qu'une certaine normalité pourrait revenir après la fin de la guerre en Ukraine, l'attitude de l'Union européenne vis-à-vis de Moscou laisse peu de doute au caractère définitif de la rupture avec la Russie. En effet, un texte qualifiant la Russie d'«État promoteur du terrorisme» a été voté à la fin du mois dernier par le Parlement européen, qui appelle les 27 pays de l'UE à faire de même. Dans le texte adopté à Strasbourg par 494 voix pour (58 voix contre et 44 abstentions), les eurodéputés décrivent «la Russie comme un État promoteur du terrorisme et comme un État qui utilise des moyens terroristes». Suivant les appels répétés du président ukrainien Volodymyr Zelensky à la communauté internationale pour que le régime du président Vladimir Poutine soit déclaré comme «régime terroriste», le Parlement européen fait un pas surtout symbolique, en l'absence de cadre juridique adéquat dans l'UE, à la différence des États-Unis. «La Russie doit être isolée à tous les niveaux et tenue pour responsable afin de mettre un terme à sa politique de longue date en matière de terrorisme en Ukraine et dans le monde entier», a rapidement réagi sur Twitter le président ukrainien, saluant la décision des eurodéputés. Cet appel de Volodymyr Zelensky avait déjà trouvé écho notamment auprès des Parlements d'Estonie, de Lituanie et de Lettonie, ainsi que de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE), qui en octobre a invité les 46 pays de l'organisation paneuropéenne de défense des droits humains à déclarer le régime russe comme «terroriste». L'administration du président américain Joe Biden, de son côté, refuse d'employer cette qualification pour la Russie. «Nous avons appelé un chat un chat. [...] La reconnaissance de ce fait par le Parlement européen envoie un signal politique clair. L'Europe, les Européens ne veulent pas rester passifs alors que leur grand voisin viole toutes les normes humanitaires et internationales», a déclaré l'eurodéputé lituanien et ancien Premier ministre, Andrius Kubilius (PPE, droite). Dans le texte adopté le 23 novembre, les eurodéputés appellent l'UE et les États membres à mettre en place un «cadre juridique européen» qui permettrait de prendre contre les pays qualifiés de soutiens au terrorisme «une batterie de lourdes mesures restrictives et qui aurait pour effet de limiter de manière importante les relations de l'Union avec les pays en question». Depuis l'invasion de la Russie en Ukraine, en février, l'UE a accentué la prise de sanctions économiques à l'égard de la Russie, avec huit paquets de sanctions déjà annoncés. Au total, 1 241 individus, dont le président russe Vladimir Poutine et son ministre des Affaires étrangères, Sergueï Lavrov, mais aussi les membres de la Douma et des oligarques comme Roman Abramovitch, Mikhail Fridman ou Petr Aven, et 118 entités sont actuellement soumis à des gels d'avoirs et des interdictions d'entrer dans l'UE. Les Européens continuent ainsi de détruire tous les liens qui les lient à Moscou, alors même que Washington prend soin de ne pas dépasser certains points de non-retour et de ménager la possibilité d'une reprise des relations avec le Kremlin après la guerre en Ukraine. Pourtant, ce sont bien les populations européennes qui paient le prix le plus lourd de ce conflit en étant privées, à cause des boycotts initiés par leurs dirigeants, des denrées et des énergies russes.

F. M.

Massacre en RDC

Le gouvernement évoque «autour de 300 morts»

Le gouvernement de la République démocratique du Congo a revu lundi à la hausse, à environ 300 morts, le bilan d'un massacre dont il accuse la rébellion du M23, le 29 novembre dans un village de l'est du pays, Kishishe.

Ce chiffre a été avancé par le ministre congolais de l'Industrie, Julien Paluku, gouverneur du Nord-Kivu (est) de 2007 à 2019, lors d'un point de presse animé par le ministre de la Communication et porte-parole du gouvernement, Patrick Muyaya.

L'armée avait accusé jeudi le M23 d'avoir massacré au moins 50 civils dans ce village du Nord-Kivu, bilan que le gouvernement établissait le lendemain à «plus d'une centaine de morts».

Des habitants interrogés par téléphone par l'AFP ont raconté avoir dû, à la demande des rebelles, enterrer les victimes dans des fosses communes.

Le mouvement rebelle a rejeté les accusations des autorités congolaises et reconnu la mort de huit civils dans ce village,

tués, selon lui, par des «balles perdues» lors de combats avec des miliciens. Pour expliquer les nouveaux chiffres en possession du gouvernement, MM. Paluku et Muyaya ont indiqué qu'ils provenaient de la société civile et d'une «organisation qui regroupe toutes les communautés de la région».

«Chaque communauté a pu recenser, à travers les antennes qui sont à Kishishe et environs, les personnes qui sont mortes», a expliqué M. Paluku. «Une communauté à elle seule a plus de 105 personnes tuées», a-t-il précisé.

«On a autour de 300 morts», a-t-il dit, en réponse à une question, «des gens qui sont connus, régulièrement habitants de Kishishe, qui n'ont rien à voir avec les FDLR (rebelles hutu des Forces démocratiques de libération du Rwanda), rien à voir avec des mai-mai (miliciens communautaires)», a-t-il affirmé.

Dans son propos introductif, le ministre de l'Industrie a parlé de quelque «272 civils tués».

«Il y a des enfants qui ont été

tués, dans une église, dans un hôpital», a précisé Patrick Muyaya, en évoquant le chiffre de 17, «selon les premiers éléments donnés».

«Il y a des difficultés à recouper tous les chiffres, a-t-il dit, la zone est sous occupation du M23». «Un travail de consolidation est en cours», a-t-il ajouté. Des enquêtes ont été demandées, ont souligné les deux ministres.

Le M23, une ancienne rébellion tutsi vaincue en 2013, a repris les armes en fin d'année dernière et conquis ces derniers mois de larges portions d'un territoire au nord de Goma, capitale de la province du Nord-Kivu.

Kinshasa accuse Kigali d'appuyer à cette rébellion un soutien que des experts de l'ONU et des responsables américains ont également pointé, mais le Rwanda nie avec constance, en accusant en retour Kinshasa, qui nie également, de collusion avec les FDLR, un mouvement constitué par certains auteurs du génocide des Tutsi en 1994 au Rwanda.



La Fifa rejette la réclamation de la France contre le score face à la Tunisie

La Commission de discipline de la Fédération internationale de football (Fifa), a annoncé lundi qu'elle rejetait la réclamation de la France contre le score de Tunisie-France (1-0), suite au but refusé d'Antoine Griezmann par l'arbitre après la reprise du jeu, rapporte «L'Equipe».

Alors que le milieu offensif français de l'Atletico Madrid (Liga espagnole) pensait avoir égalisé dans les tout derniers instants de la rencontre, l'arbitre avait finalement annulé son but pour un hors-jeu, après avoir été appelé par ses assistants du VAR (assistance vidéo à l'arbitrage, ndlr).

Avant de prendre cette décision, il avait cependant sifflé la reprise du jeu puis la fin du match, conduisant TF1, l'un des diffuseurs de la rencontre, à lancer la publicité et ainsi louper le retournement de situation inattendu.

La Fédération française de football (FFF) avait ainsi le lendemain porté une réclamation auprès de la Fifa pour faire annuler le score et revenir à un match nul. Sans nouvelles ces derniers jours, la FFF n'a donc finalement pas été entendue. Pour rappel, la France a validé dimanche son billet pour les quarts de finale, en battant la Pologne (3-1), grâce notamment à un doublé de Kylian Mbappé. Le champion du monde en titre rencontrera samedi au prochain tour l'Angleterre, vainqueur face au Sénégal (3-0).

Wenger au sujet du Mondial 2026

«Le format de la compétition n'est pas encore tranché»

Le directeur du développement à la Fédération internationale de football (Fifa), le Français Arsène Wenger, a déclaré que le format de la Coupe du monde 2026 n'était pas encore définitivement tranché, soulignant que plusieurs options sont sur la table et une décision sera prise ces prochains mois. «Ce n'est pas décidé, mais ce sera 16 groupes de trois, 12 groupes de quatre ou deux côtés de six groupes de quatre, comme si vous organisez deux tournois de 24 équipes. Cela sera décidé par le Conseil de la Fifa, et je pense que ce sera fait l'année prochaine», a indiqué l'ancien entraîneur d'Arsenal, cité lundi par le site RMC Sport.

Le Mondial 2026, conjointement organisé par les Etats-Unis, le Mexique et le Canada, verra la présence pour la première fois de 48 équipes, contre 32 actuellement.

Les nations seraient réparties en 16 groupes de trois, avec deux qualifiés pour atteindre les seizièmes de finale. Ces derniers jours, le tabloïd anglais «The Guardian» informait qu'il y

avait eu des discussions informelles pour modifier les plans initiaux. L'option du format initial semble avoir de plus en plus de détracteurs en raison du problème d'équité et des arrangements possibles.

La qualité et les surprises de la phase de groupes lors de cette édition 2022 plaident aussi pour un maintien de la formule actuelle.

En adoptant des groupes de quatre, la compétition totaliserait 104 matchs au total, soit 40 de plus qu'au Mondial 2022 au Qatar dans l'optique où les huit meilleurs troisièmes se qualifient en seizièmes pour accompagner les deux premiers. D'énormes revenus supplémentaires pourraient être générés par ce système, de quoi forcément plaire aux décideurs. Au minimum avec les poules de 3, la Coupe du monde arrivera à 80 matchs.

Syndicats et joueurs risquent de s'offusquer d'un nouveau rajout, alors que les critiques fusent ces dernières années sur le calendrier de plus en plus infernal imposé dans le football mondial.

Perdant son sang-froid à la fin du match
Brésil-Corée du Sud

Eto'o déverse sa colère contre un youtubeur algérien

■ Le président de la Fédération camerounaise, Samuel Eto'o, a pétié les plombs et déversé sa colère contre un youtubeur algérien, à l'issue du huitième de finale de Coupe du monde entre le Brésil et la Corée du Sud (4-1), lundi soir. Il a asséné un violent coup de pied au vidéaste, selon une vidéo publiée par le site espagnol «La Opinión» de Los Angeles.



Geste vil de l'ex-star de Barcelone

Par Mahfoud M.

Venu assister à la démonstration des Brésiliens face à la Corée du Sud (4-1) en huitièmes de finale de la Coupe du monde, le président de la Fédération camerounaise de football s'en est pris violemment à un jeune youtubeur algérien sur le parvis du stade 974. Il s'agirait de Sadouni SM.

Alors qu'il multipliait les photos avec les supporters brésiliens, Eto'o a pris à partie un jeune homme muni d'une caméra. Selon la vidéo du site «La Opinión» de Los Angeles, ce dernier avait auparavant tenu des propos – dont on ne connaît pas la contenance – envers le Camerounais. Remonté, l'ex-attaquant du Barça a multiplié les coups de pression avant d'asséner un coup de pied violent, pro-

pulsant au sol le jeune vidéaste. Dans sa dernière vidéo Youtube, Sadouni SM montre sa caméra brisée. Cette «réaction» surprenante fait suite aux barrages de qualifications à la Coupe du monde entre l'Algérie et le Cameroun. Les «Verts», éliminés au terme d'une incroyable prolongation (2-1 a.p., 0-1 à l'aller), avaient vivement critiqué l'arbitrage du Gambien Bakary Papa Gassama. Ce dernier avait refusé deux buts à Islam Slimani, l'attaquant de Brest, et «oublié» deux pénalités. Le sélectionneur national, Djamel Belmadi avait affirmé en avril 2022 : «Nous ne laisserons jamais plus un arbitre mettre à mal notre pays. Je n'ai pas aimé voir l'arbitre le lendemain confortablement assis dans nos salons à l'aéroport boire un café et manger un mille-feuille. Je lui ai vidé mon sac et je l'ai recroisé en

Turquie et je lui ai dit qu'il était encore ! Il a enlevé l'espoir de tout un peuple et on le laisse comme ça... Je ne dis pas qu'il faut le tuer mais il ne faut pas le laisser tranquille». Sur les réseaux sociaux, les supporters algériens ont répondu à l'appel de leur sélectionneur, qui, de son côté, a essayé de tempérer ses propos. Lors de la cérémonie des tirages au sort de la Coupe du monde, un vidéaste algérien avait interpellé le Camerounais : «Gassama. Ils ont acheté le match face à l'Algérie. Ils ont triché le Cameroun». Se sentant, peut-être persécuté, Eto'o a décidé de répondre, lundi soir, d'un geste désespéré mais vil, puisque ce n'est pas chevaleresque d'agresser une personne quelle que soit la raison et il aurait dû garder son calme.

M. M.

Se baladant face à la Corée du Sud

Le Brésil de Neymar impressionne

Le Brésil s'est facilement imposé face à la Corée du Sud (4-1), lundi soir, pour s'offrir une place dans le grand huit. Les équipiers de Neymar affronteront la Croatie au tour suivant.

Le Brésil, avec Neymar de retour, a balayé la Corée du Sud 4-1 en huitième de final du Mondial au Qatar lundi, et s'avance plus que jamais en favori avant d'affronter la Croatie au prochain tour.

Il n'y a pas eu de round d'observation : à peine joué sept minutes que Vinicius ouvrirait le score et son compteur personnel dans ce Mondial. Oublié par la défense aspirée à droite par une percée de Raphinha, il a pris tout son temps pour placer sa frappe (1-0, 7').

Le deuxième but a été inscrit par un pénalty sévère sifflé par l'arbitre français Clément Turpin, pour une faute de Jung Woo-young sur Richarlison. Neymar, pour son retour, n'a laissé à personne d'autre le

soin de le transformer (2-0, 13').

C'était la réponse du «Ney» à ceux qui l'avaient mis sous pression ces derniers jours. La presse brésilienne notamment avait insisté sur le brillant début de Mondial de ses comparées du Paris SG, Kylian Mbappé avec la France et Leo Messi avec l'Argentine, et l'appelait à se hisser à leur hauteur, une fois rétabli de son entorse à la cheville droite.

Outre son but, le N°10 brésilien n'a pas semblé gêné par sa cheville pendant la rencontre, avant de sortir à la 80' minute.

Costauds mentalement, les Coréens ont continué à faire front, essayant de jouer les contres à fonds, mais sans fermer le jeu. Hwang Hee-chan, d'un superbe tir de 25 m en lucarne, a même obligé Alisson Becker à sortir une grande parade pour éviter la réduction du score.

Mais le Brésil était vraiment trop fort ce lundi, et comme à l'entraînement,

Richarlison a conclu une action qu'il avait lui-même initiée, lancé dans la surface et dans le dos des défenseurs par Thiago Silva (3-0, 30').

Le buteur, après avoir célébré par une danse avec ses coéquipiers sur le terrain, a couru vers le banc où les remplaçants ont poussé leur sélectionneur Tite à s'associer à leur danse. Preuve, s'il en fallait, que ce groupe en quête d'une sixième étoile vit bien sa Coupe du monde !

A la pause, les quintuples champions du monde menaient 4-0, grâce à un autre but de Paqueta (36').

La messe était dite, mais Tite n'a pas fait tourner tout de suite, et les onze mêmes joueurs ont repris le match sur un rythme plus décontracté, tout en gardant globalement le contrôle.

Les Coréens ont eu des occasions, mais ont longtemps buté sur Alisson Becker, impérial, auteur de deux parades

fantastiques après des tentatives de l'attaquant de Tottenham Heung-min Son (47') et de Hee-chan Hwang (68'). Puis ils ont magnifiquement sauvé l'honneur par Paik Seung-ho, passé par le centre de formation du Barça, auteur d'un tir lointain puisant sur lequel le gardien brésilien a dû s'avouer vaincu (4-1, 76').

R. S.

Le programme complet des quarts de finale

* **Vendredi 9 décembre**

Croatie - Brésil (16h00/Stade Education City)
Pays-Bas - Argentine (20h00/Stade Lusail)

* **Samedi 10 décembre**

Vainqueur Maroc-Espagne - vainqueur Portugal-Suisse (16h00/Stade al-Thumama)
France - Angleterre (20h00/Stade al-Bayt)

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Arrestation de deux individus à Constantine

Découverte d'un atelier clandestin de modification de véhicules

UN ATELIER clandestin destiné au démantèlement et à la modification de véhicules a été découvert par les éléments de la sûreté de daïra d'El Khroub (wilaya de Constantine) et deux individus âgés de 19 et 30 ans ont été arrêtés pour leur implication dans plusieurs affaires de vol de véhicules, a-t-on indiqué, lundi, à la sûreté de wilaya. Le chef de la cellule de communication à la sûreté de wilaya, l'officier principal de police Bilal Benkhelifa, a précisé à l'APS que suite à plusieurs plaintes de victimes de vol de véhicules, une enquête approfondie a été ouverte, conduisant à l'identification de l'auteur qui faisait croire à ses victimes qu'il achetait leurs voitures. Après l'élargissement des compétences à une autre wilaya de l'intérieur du pays, un second suspect a été arrêté et un atelier clandestin destiné au démantèlement et à la modification des véhicules a été découvert. Du matériel utilisé pour les vols ainsi que six voitures touristiques et un camion volés dans plusieurs wilayas ont été saisis, a précisé l'officier

Benkhelifa, ajoutant que les numéros de série de certains véhicules ont été modifiés, ainsi que des cartes grises, des pièces de rechange et des parties de la carrosserie des véhicules. Il a également été procédé à la saisie du matériel utilisé pour mettre en marche les moteurs de voitures, un élévateur de moteurs et des produits chimiques inconnus utilisés dans les opérations de modification, a ajouté la même source, indiquant que le mis en cause a été conduit avec les éléments saisis au siège du service pour parachever les procédures légales. Selon la même source, un dossier pénal a été constitué au terme de l'enquête contre les deux mis en cause présentés devant le parquet local pour «constitution d'une association de malfaiteurs en vue de préparer un crime, atteinte à des personnes et des biens, vols multiples dans le cadre d'un groupe criminel organisé, recel d'objets volés et obtenus par escroquerie par utilisation des nouvelles technologies et usurpation d'identité d'autrui». **Maya H.**

Annaba

Début demain des Journées nationales du monodrame

LE THÉÂTRE régional Azzedine-Medjoubi d'Annaba abrite à partir de demain et jusqu'au 10 décembre, les «Journées nationales du monodrame», a annoncé, hier, la Direction de la culture et des arts de la wilaya. Six représentations théâtrales produites par des coopératives et des associations d'Annaba, Skikda, Tébessa, Sidi Bel-Abbès et

Saïda sont prévues lors de cette manifestation artistique. Le Journées nationales du monodrame sont initiées par l'association culturelle «Ajrass» de la wilaya d'Annaba, sous l'égide de la Direction locale de la culture et des arts en collaboration avec le théâtre régional, a indiqué la même source.

R. C.

Sanctions de la LFP

Le CRB et le MCA écopent d'un match à huis clos

LE CR BELOUZDAD et le MC Alger ont écopé d'un match à huis clos et 200 000 DA d'amende pour utilisation et jets de fumigènes sur le terrain (3^e infraction) lors du match comptant pour la mise à jour du championnat de Ligue 1 Mobilis, disputé samedi dernier au stade 20-Août (Alger), a indiqué la Ligue de football professionnel (LFP) hier. Le CRB et le MCA ont également reçu une

amende de 100 000 DA chacun pour échauffourées dans les tribunes entre les galeries des deux équipes. Le joueur du MC Alger Debbih Chouieb est suspendu un match ferme plus 30 000 DA d'amende pour contestation de décision. D'autre part, l'entraîneur adjoint de l'USM Alger, Mustapha Amellal, et le joueur Baouche Houari ont été sus-

pendus un match ferme plus 30 000 DA d'amende pour contestation de décision lors du match face à l'ES Sétif (1-1). L'ES Sétif (récidive) et la JS Kabylie ont été sanctionnées chacune d'une amende de 300 000 DA et 200 000 DA pour absence d'entraîneur en chef sur la main courante. La JSK a écopé d'une seconde amende de 60 000 DA pour utilisation de fumigènes (récidive) lors de

la rencontre face au Paradou AC (2-1). La JS Saoura devra de son côté payer une amende de 30 000 DA pour utilisation de fumigènes lors du match de mise à jour contre le CS Constantine (3-1).

Le joueur du CS Constantine, Lakdja Aymane Issad, est suspendu un match ferme plus 30 000 DA d'amende pour contestation de décision.

Racim S.

La statue d'Ain Fouara de nouveau vandalisée



Djalou@hotmail.com

Foot/ Algérie

Décès de l'ancien président de la LFP Mahfoud Kerbadj

■ L'ancien président de la Ligue de football professionnel (LFP), Mahfoud Kerbadj, est décédé hier à l'âge de 69 ans des suites d'une longue maladie, a appris l'APS auprès de ses proches.

Par Slim O./APS



Ancien président du CR Belouizdad (2008-2010), avec lequel il remporta la Coupe d'Algérie 2009, Kerbadj avait été élu une première fois à la tête de la LFP en 2011, avant d'être réélu pour un second mandat en 2016. En 2018, il avait quitté ses fonctions à la LFP suite à la décision de l'ancien président de la Fédération algérienne (FAF), Kheïreddine Zetchi, de dissoudre le Bureau de Ligue. Il avait été remplacé par Abdelkrim Medouar, élu en juin de la même année. «C'est avec une grande tristesse que j'apprends le décès de mon ami et frère Mahfoud Kerbadj. Un vrai et noble militant du football. Mes condoléances à sa famille et tous ses proches», a écrit l'ancien président de la LFP, Mohamed Mecherara, sur sa page Facebook. De son côté, le président du Comité olympique et sportif algérien, Abderrahmane Hamad, a présenté ses sincères condoléances à la famille et proches du défunt. Le défunt devait être inhumé hier au cimetière de Sidi Rezine, dans la commune de Baraki.

S. O./APS

14 décès et 960 blessés en une semaine

Accidents de la route : l'hécatombe se poursuit

SELON un bilan publié hier par la Protection civile, 14 personnes sont décédées et 961 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus à travers plusieurs régions du pays au cours de la dernière semaine. La wilaya de Chlef a enregistré le plus grand nombre

de décès avec deux morts et 26 blessés, selon la même source. Par ailleurs, dans la wilaya de Tamanrasset, trois personnes ont perdu la vie dans un accident de la route survenu sur le territoire de la daïra de Silet, a-t-on appris, hier, auprès des services de la Protection civile. L'accident

s'est produit lundi soir sur la route nationale RN-55. Un véhicule 4X4 est entré en collision avec un camion, provoquant la mort sur le coup de trois personnes âgées entre 28 et 50 ans, indique le communiqué. Les dépouilles des victimes ont été transférées vers la clinique de

Silet, alors qu'une enquête a été ouverte par les services compétents pour déterminer les circonstances de l'accident. De plus, les unités de la Protection civile sont intervenues pour combattre 907 incendies urbains, industriels et autres, les plus importants ont eu lieu à Alger

(94), Oran (55) et Blida (33). Enfin, 6 014 autres interventions ont été réalisées au cours de la même période, lors desquelles 462 personnes en détresse ont été secourues et 5 161 opérations d'assistance de divers types ont été exécutées.

Sidahmed Djaknoun